

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1876.

---

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1877 (1).

---

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. DE LAET.

---

MESSIEURS,

Le budget des dotations, sauf une augmentation de 1,787 francs sur les dépenses de la Chambre des Représentants, est en tout conforme au budget pour l'exercice de 1876 et n'a fait l'objet d'aucune observation dans les sections.

La section centrale s'est informée de la destination que recevra le crédit de 1,787 francs indiqué plus haut. Il lui a été répondu que la somme demandée doit servir à couvrir éventuellement une augmentation des traitements de certains employés, augmentation qui sera, le cas échéant, justifiée lors de la discussion du budget de la Chambre.

La section centrale a adopté, à l'unanimité et sans autres observations, le projet de loi et elle a l'honneur, Messieurs, de vous proposer le vote du budget des dotations montant à la somme de 4,454,262 francs.

*Le Rapporteur,*

J. DE LAET.

*Le Président,*

P. TACK.

---

(1) Budget, n° 105, III (session de 1875-1876).

(2) La section centrale, présidée par M. TACK, était composée de MM. MAGHERMAN, LÉON VISART, VAN OUTRYVE D'YDEWALLE, DE LAET, KERVYN DE VOLKAERSBEKE et LEFEBVRE.